

La lettre de la Mission Régionale pour l'Education de Base

Novembre 2015

N° 32

EN REGION

p.1

- « Mieux repérer pour mieux conseiller » ...
- -La ville du Havre intensifie son projet de prévention et de lutte contre l'illettrisme

▶ BREVES REGIONALES

p.3

- La Région Haute-Normandie invite à développer l'approche pédagogique par compétences...
- « Le ciel presque » : un spectacle sur le thème du livre et de l'accès à la lecture
- Agir ensemble contre l'illettrisme : le projet « Mots pour maux »
- Appel à contributions Le projet « plateforme régionale d'échanges de pratiques »

► UNE RENCONTRE ET DES ECHANGES p.4

- Avec Nicole Goossens

► NATIONAL

р.6

p.8

- -Lancement du numéro Vert « Illettrisme Info Service » : 0800 11 10 35
- -France Stratégie publie une note d'analyse « Lutter contre l'illettrisme... »
- Ouverture du site internet : Literacy@work
- Livrets de formation à destination des conseillers Opca et Opacif

► AGENDA p.7

- Du 1er au 5 décembre 2015 à Evreux 11ème édition du Festival du film d'Education
- -Les 4 5 6 décembre 2015 33ème festival de Rouen du livre de jeunesse engagé et festif
- -Le 15 décembre 2015 de 14 h à 17 h Mardi pédagogique du Crefor « Les mots du clic » un jeu éducatif et ludique
- -Les 17 et 18 décembre 2015 « Avec les publics en difficultés, faire produire pour faire apprendre »

► IDEES DE LECTURES

- Echec scolaire la grande peur décrochage, prévenir, aider, accompagner
- -Orphelin des mots

EN REGION

« Mieux repérer pour mieux conseiller » : Pôle emploi Basse-Normandie se mobilise pour lutter contre l'illettrisme



A travers le film « Mieux repérer pour mieux conseiller », Pôle emploi Basse-Normandie décrit son Plan d'actions territorial de lutte contre l'illettrisme. La première diffusion du reportage a eu lieu à La Maison des Mots d'Argentan le 8 septembre 2015 en présence du directeur du Pôle Emploi d'Argentan, de la direction régionale Pôle Emploi et de l'Agence Nationale de Lutte Contre l'illettrisme (ANLCI) présente dans le cadre des Journées nationales d'action contre l'illettrisme.

Ce Plan d'actions a pour ambition de mieux détecter les demandeurs d'emploi les plus en difficulté avec les compétences de base et de leur proposer une formation.

Faciliter l'accès aux compétences de base : Pôle emploi Basse-Normandie s'engage

Le Plan d'actions territorial de lutte contre l'illettrisme a été lancé en 2014 par Pôle Emploi Basse-Normandie. Pôle emploi sensibilise ses conseillers au repérage des publics en difficulté avec les compétences de base.

Pour Pôle emploi, 2 objectifs :

- ✓ se rapprocher des demandeurs d'emploi qui en ont le plus besoin,
- ✓ être au plus près des territoires les plus en difficulté.

Un plan d'actions en plusieurs étapes

Le déploiement de ce Plan s'est fait en plusieurs étapes en commençant par une rencontre avec chaque équipe de direction des 23 agences de Basse-Normandie pour un diagnostic de chacun de leur territoire. Ce diagnostic a permis de construire des Plans d'actions spécifiques à chaque territoire.

Dans un deuxième temps, après une présentation du plan régional, l'ensemble des conseillers des agences a été sensibilisé au problème de l'illettrisme et à la démarche de repérage des compétences clés en situation professionnelle. L'objectif est de sensibiliser les 900 conseillers bas-normands à cette démarche.

Dans un troisième temps, des sessions de formation des référents experts de la démarche ont été organisées sur une journée dans le cadre du Plan régional de développement des compétences de Pôle Emploi Basse-Normandie.

Un film pour mieux communiquer sur le Plan d'actions



« Mieux repérer pour mieux conseiller » est un film réalisé par l'Errefom pour Pôle Emploi Basse-Normandie, en partenariat avec l'Agence nationale de lutte contre l'illettrisme (ANLCI).

A travers différents témoignages, il présente le Plan d'actions territorial de lutte contre l'illettrisme de Pôle Emploi Basse-Normandie, étape par étape en insistant sur le rôle de chacun et leur implication dans le bon fonctionnement du Pland'actions.

Du directeur d'agence à l'organisme de formation qui va permettre aux demandeurs d'emploi de remettre pied dans la vie active en passant par l'expert Pôle emploi, chacun a un rôle primordial pour une meilleure prise en charge des personnes les plus vulnérables.

Retrouver ce film sur le site www.lpi-bn.fr



La ville du Havre intensifie son projet de prévention et de lutte contre l'illettrisme



La Ville du Havre formalise au travers de son projet social une politique d'accompagnement global impliquant de nombreux enjeux dont ceux de l'éducation, la citoyenneté, l'accès à l'emploi ou encore la solidarité. Elle impulse et porte des actions à destination de ses administrés tout en s'inscrivant dans une dynamique partenariale. Elle veille à développer et entretenir des pratiques collaboratives fortes

avec les institutions et les associations maillant son territoire.

Si l'illettrisme était déclaré grande cause nationale en 2013, la collectivité avait déjà engagé de longue date des actions de prévention et de remédiation dans le domaine. Le contexte économique et social nécessite de régulièrement s'interroger sur l'évolution des besoins et des ressources dont disposent les pouvoirs publics et les acteurs locaux.

Aussi, la Ville pilote un projet de lutte contre l'illettrisme financé en 2015 dans le cadre du Contrat de Ville de l'Agglomération Havraise et par la Région Haute-Normandie au titre du Contrat d'Agglomération.

« Un état des lieux »

La première étape de cette opération consistera en un état des lieux dans le domaine de la lutte contre l'illettrisme au Havre, ce pour affiner le niveau de connaissance des ressources et des enjeux locaux. La Ville du Havre fait appel au Crefor étant entendu qu'il intervient régionalement en appui des institutions pour aider à la mise en œuvre des politiques publiques liées l'illettrisme. Le pôle « lutte contre l'illettrisme » du Crefor produira un état des lieux local à l'aide d'un questionnaire adressé à de nombreux opérateurs ciblés du fait qu'ils accueillent du public potentiellement en situation d'illettrisme. Certains acteurs locaux seront également auditionnés pour compléter qualitativement cet état des lieux dont les conclusions seront livrées en février 2016.

« Création d'un guide »

En parallèle, la Ville du Havre souhaite réaliser un guide sur le thème de la lutte contre l'illettrisme qui s'adressera aux professionnels et bénévoles intervenant sur le terrain et donc en contact avec une population possiblement en difficulté avec l'écrit. Ce document aura pour but de référencer l'ensemble des actions dans le domaine, de lister les contacts et les personnes référentes et cartographier les opérateurs.

« Information, sensibilisation »

Une formation de sensibilisation sera ensuite organisée le 14 décembre 2015 dans le but d'améliorer le repérage, l'orientation et l'accompagnement du public en situation d'illettrisme au Havre. Il sera question de définir et d'expliquer le phénomène, de présenter les politiques publiques dans le domaine ainsi que les acteurs et ressources locales. La journée s'adressera à une cinquantaine de personnes, tant professionnels que bénévoles, intervenant sur le terrain auprès de publics en situation d'illettrisme.

L'état des lieux et les échanges attendus lors de la formation 2015 permettront à la ville ainsi qu'à ses partenaires institutionnels de définir les priorités du projet pour l'année 2016. Les orientations pouront à la fois concerner de la formation de professionnels, de la communication sur les services déjà implantés localement ou encore une réflexion pour compléter l'offre existante.

Contact :
Nicolas Papion, Chef de projets
Pôle Actions Educatives - Direction des Solidarités et de la
Cohésion sociale - Ville du Havre

BREVES REGIONALES

La Région Haute-Normandie invite à développer l'approche pédagogique par compétences dans les organismes de formation pour les publics en situation d'illettrisme



La parution en février dernier, du décret relatif au Socle de Connaissances et de Compétences Professionnelles et notamment son inscription de droit dans les formations éligibles au CPF, renforce la nécessité de développer au sein $R \ E \ G \ I \ O \ N$ des organismes de formation une approche H A II T F pédagogique liée au vécu professionnel ou au NORMANDIF quotidien du stagiaire.

Face à ces enjeux, la Région Haute-Normandie souhaite compléter les formations déjà mises en place depuis plusieurs années par le Crefor dans le cadre de la professionnalisation des formateurs sur l'approche compétence, en organisant une journée, destinée plus particulièrement aux responsables d'organismes de formation, le 3 novembre 2015 à l'Hôtel de Région Haute-Normandie.

Il s'agit d'anticiper les mutations nécessaires à opérer à tous les niveaux de l'organisation des apprentissages.

Retrouvez l'article dans son intégralité dans : Développer l'approche pédagogique par compétences dans les organismes de formation pour les publics en situation d'illettrisme, In : Ressources Emploi Formation n°33.- Crefor.- Crefor, Rouen. Septembre 2015.- p.3

« Le ciel presque » : un spectacle sur le thème du livre et de l'accès à la lecture



Spectacle jeune et tout public (dès 6 ans) / durée : 50 minutes

« Le Ciel Presque » est un projet qui permet de réunir plusieurs éléments : le monde du spectacle, celui des enfants, la sensibilisation au thème de la prévention de l'illettrisme et au goût de la lecture.

La particularité de ce spectacle est son caractère itinérant.

En effet, il est joué dans le CREA' Bus, salle de spectacle mobile à l'intérieur de laquelle le public monte.

La compagnie Créa travaille depuis de nombreuses années autour de thèmes liés à l'enfance, dans un souci constant de toucher des spectateurs de tous âges, toutes origines, tous milieux.

Le spectacle sera joué pour la première fois le 22 novembre 2015.

Contact: CREA 53 Rue Charles de Coulomb, 14120 Mondeville 02 31 84 19 53 / crea.production@yahoo.fr www.crea-spectacles.com

Agir ensemble contre l'illettrisme : le projet « Mots pour maux »



« Mots pour Maux » est un projet d'action culturelle mené par la compagnie « ça s'peut pas » autour de l'illettrisme à destination de 3 groupes de jeunes de 11 à 15 ans, issus de 3 cantons du Pays de Bray (Seine Maritime -Haute-Normandie).

L'objectif du projet est de valoriser les jeunes et de les placer en situation de réussite, de leur

redonner le gout à la pratique de la lecture et de l'écriture afin d'éviter le décrochage scolaire et de leur faire prendre conscience que lire, écrire et calculer sont des acquis indispensables au quotidien. Il s'agit également de les impliquer dans un projet collectif et de leur proposer un accès à la création artistique.

Ce projet est mené en collaboration avec « La Roulotte Scarabée » et les 3 centres sociaux du Pays de Bray : Caravelles dans le canton de Bellencombre, Carma dans le canton d'Argueil et l'Escall de Neufchâtel-en-Bray.

Ce projet a reçu le soutien de la Fondation SNCF contre l'illettrisme et a obtenu la mention «coup de cœur» du jury.

Plus d'infos sur :

http://www.caspeutpas.com/

Appel à contribution - Le projet « plateforme régionale d'échanges de pratiques »



Le Crefor souhaite mettre en place une plateforme régionale d'échanges de pratiques sous forme de « micro-vidéos ».

Il s'agit de proposer des contributions de type « pédagogiques » ou situations vécues avec les apprenants ou tout simplement témoignages d'acteurs de

terrain concernant la prévention de l'illettrisme, la formation, le repérage et l'accompagnement des publics en difficultés avec les compétences clés ou dans le domaine linguistique ...

Les vidéos seront enregistrées autant que possible par les contributeurs eux-mêmes, sans matériel particulier (smartphone, tablette, webcam...). Elles seront très courtes, non chronophages, les plus simples possibles sans montage et sans effets esthétiques particuliers.

Seul le contenu importera. Il devra être seulement en capacité d'être visualisé.

Le Crefor assurera l'appui technique et leur diffusion après une sélection par classement thématique. Il aura donc un rôle de modérateur.

L'objectif de ce projet, comme pour toute plateforme d'échanges de pratiques, est de permettre à des professionnels de se rencontrer à distance pour optimiser leurs actions.

Seules les situations qui seront expérimentées à cette occasion pourront peut-être, en tout cas nous l'espérons, apporter une valeur ajoutée dans une réalité plus actuelle.

Pour participer à ce projet contacter le Pôle lutte contre l'illettrisme du Crefor : plci@crefor-hn.fr

UNE RENCONTRE ET DES ECHANGES ___

Avec Nicole Goossens

Nous avons souhaité rencontrer Madame Nicole Goossens en tant que vice-Présidente du Coparef, du Crefop, du CESER Haute-Normandie et par ailleurs représentante de la Cfdt pour répondre aux interrogations qui se posent, relatives aux évolutions actuelles.

Par le fait qu'elle fût également Présidente et vice-Présidente du Crefor, sa connaissance de l'illettrisme apporte, selon nous, un point de vue d'autant plus éclairant sur la question.

Plci : Quelles sont dans vos multiples activités, celles qui vous paraissent plus particulièrement participer à la lutte contre l'illettrisme ?

Nicole Goossens: Même si la lutte contre l'illettrisme apparait en tant que telle dans certaines instances, c'est avant tout un fil rouge dans mon action au service des personnes les plus vulnérables. Au même titre que la lutte contre les discriminations de toutes sortes, nous nous devons d'avoir un regard appuyé envers les plus menacés par le couperet de l'employabilité. Dans un contexte de chômage qui augmente constamment, de transitions professionnelles de plus en plus rapides, nous devons répéter nos priorités de lutte contre la précarité, la pauvreté et la nécessaire montée en compétences et en qualifications.

Plci : Qu'est ce qui vous a motivé et vous anime encore autour de cette problématique ?

NG: Les situations d'illettrisme sont largement réparties dans toutes les catégories de population et peuvent conduire les personnes à s'isoler dans la société. Aussi prévenir ou combattre l'illettrisme, c'est avant tout pour moi, rechercher la construction

de l'autonomie pour l'individu tout au long de la vie, de l'enfance à l'âge adulte, dans toutes les situations qu'il traversera, de l'école à sa vie professionnelle, en société, ainsi que dans son rôle de parent.

Plci : Quelles seront pour vous les outils incontournables dans la future Normandie, autour de cette question ?

NG: Le temps et les outils de l'action varient mais visent tous un même objectif, à la fois individuel et sociétal. Il faut d'abord faire le choix de la prévention avec les équipes éducatives lors de l'enfance et de l'adolescence, dans et hors de l'Ecole, dans les lieux de vie des familles ; animer la diversité d'acteurs de la prévention et du repérage et accompagner les acteurs locaux.

L'objectif premier pour les décideurs publics en charge de la politique de l'emploi et de la formation déclinée au niveau des territoires est, de mon point de vue, d'accroître la sensibilisation des entreprises dans des secteurs d'activité ou des zones géographiques ciblées avec l'aide des branches et des OPCAs, financeurs des formations avec une priorité au soutien des personnels des PME.

Plusieurs voies possibles s'offrent aux financeurs publics pour mettre en place des actions de formation. Elles ne sont pas exclusives l'une de l'autre mais peuvent être combinées en fonction des besoins de certains territoires : une commande publique « descendante » par appel d'offres, une prise en compte des remontées d'initiatives de terrain par appel à projets, une habilitation d'organismes à assurer des formations moyennant une compensation financière. Il faudra sûrement revoir la forme de la commande publique jusqu'à modifier les modalités des appels d'offre afin d'en adapter le contenu à la population ciblée.

Il m'apparaît indispensable que l'Etat, la Région et les partenaires sociaux se mobilisent pour relancer un plan régional dans lequel ils doivent afficher leurs choix de gouvernance régionale de la politique de prévention et de lutte contre l'illettrisme. Le futur CREFOP normand sera l'instance ad hoc du pilotage régional de la politique de prévention et de lutte contre l'illettrisme, ce d'autant qu'en 2016 devra être construit le futur Contrat de Plan Régional du Développement des Formations et de l'Orientation Professionnelles. C'est ce cadre contractuel qui devra fixer les objectifs communs partagés par l'ensemble des acteurs de la formation professionnelle et de l'emploi.

Plci : Vous avez travaillé dans le cadre du COPAREF à la mise en œuvre régionale du « Socle de connaissances et de compétences ».

En quoi ce socle, de votre point de vue, apportet-il une valeur ajoutée à la situation existante ? Quels en seront les points forts ou critiques dans la phase opératoire ?

NG: Pour les partenaires sociaux, au sein du COPAREF, j'ai accepté d'animer le dispositif « Socle de connaissances et de compétences ». Avec l'examen par les personnes de leur situation à leur poste de travail, ce dispositif colle le mieux possible à leur quotidien.

C'est une démarche qui se veut concrète dans des situations habituelles et ordinaires de travail.

Son déploiement s'opère dans les 2 régions normandes et nécessite de convaincre beaucoup de personnes, les dirigeants d'entreprise mais aussi les salariés et les demandeurs d'emploi qui peuvent bénéficier d'un accompagnement personnalisé. Comme pour la VAE à ses débuts, il faut passer les écueils des habilitations et des procédures ; la constitution des jurys sera sûrement une difficulté à surmonter.

Plci : Selon vous, quels sont les progrès à mener en direction des salariés qui ont globalement des difficultés avec les compétences clés ? Comment faire bouger les lignes dans le monde du travail sur cette question ?

NG: Les personnes en situation d'illettrisme sont pour la majorité d'entre elles, soit 54 %, en situation de travail. Tout d'abord, pour les publics en emploi, le frein à l'envoi en formation des personnes en situation d'illettrisme peut être lié aux choix « contraints » des entreprises en termes de décisions de formation. L'apport des OPCA est fondamental pour emporter la décision de lancer une action de remédiation. Le FPSPP contribuant par ailleurs à financer la formation des demandeurs d'emploi, les fonds désormais disponibles permettent de couvrir au maximum 70% des coûts pédagogiques des formations du programme, ce qui représente un reste à charge pour l'entreprise de 30% auquel s'ajoute le salaire de l'employé. Même avec un effort combiné des OPCA sur leurs fonds propres, certaines entreprises ne franchissent pas le « pas ».

Aussi il peut être envisagé pour les financeurs régionaux de fixer avec les partenaires sociaux un objectif contractuel d'actions avec les branches qui jouent le jeu.

NATIONAL

Lancement du numéro Vert « Illettrisme Info Service » : 0800 11 10 35

Ce numéro est destiné à toutes personnes cherchant de l'aide, des informations, des conseils sur l'illettrisme, qu'elles soient professionnelles ou personnes concernées.



Les appels sont gratuits et redirigés vers un Centre Ressources Illettrisme correspondant au territoire de l'appelant afin d'apporter une réponse au plus proche des personnes.

France Stratégie publie une note d'analyse « Lutter contre l'illettrisme. Un impératif économique et social »





Dans le prolongement du rapport « Quelle France dans 10 ans ? », publié en 2014 par France Stratégie, cette note d'analyse dresse un diagnostic à partir des données de l'enquête IVQ (INSEE-ANLCI) et des enquêtes internationales. Elle propose un objectif de réduction de la part des adultes en situation d'illettrisme. Cela passe par l'affirmation d'un droit pour chaque individu à un socle minimum de compétences de base, et par un ensemble d'actions de prévention et d'accompagnement. Pour atteindre cet objectif, on estime qu'il faudrait consacrer environ 50 millions d'euros supplémentaires chaque année à la lutte contre l'illettrisme.

Lire la note sur : http://www.strategie.gouv.fr/

Ouverture du site internet : Literacy@work



Ce site s'adresse à des entreprises et des acteurs et actrices du monde de la formation (organismes, consultant(es), conseiller(es) d'OPCA) qui souhaitent se renseigner sur les compétences-clés au travail.

Il propose des témoignages, et des outils pour développer la réflexion et la sensibilisation autour de cet enjeu.

Voir le site : http://french.literacyatwork.eu/

Livrets de formation à destination des conseillers OPCA et OPACIF : «Comment aborder l'illettrisme pour proposer une solution efficaces ?»

Afin de répondre au besoin de professionnalisation et d'outillage, trois livrets de formation ont été développés à l'initiative du FPSPP et de l'ANLCI pour faciliter l'organisation de formations à destination des conseillers d'OPCA et d'OPACIF.

Plus d'informations sur : http://www.anlci.gouv.fr/

AGENDA _

Du 1er au 5 décembre 2015 à Evreux - 11ème édition du Festival du Film d'Education

Le festival européen du film d'éducation revient à Evreux pour sa 11ème édition, qui se déroulera du mardi 1er au samedi 5 décembre. Ce temps fort culturel accueille désormais plus de 6000 personnes, venues découvrir et échanger autour de films d'éducation. Au programme de cette année, près de 60 films, courts ou longs métrage, de fiction ou documentaires venant de 21 pays différents seront proposées au Cinéma Pathé Evreux lors de projections ouvertes à tous.

Plus d'informations sur http://www.festivalfilmeduc.net/



Les 4 - 5 -6 décembre 2015 - Un 33^{eme} festival de Rouen du livre de jeunesse engagé et festif!

Pour la troisième année, le Festival se déroulera sur deux niveau à la halle aux toiles.

« Le développement durable et la citoyenneté » est le thème des animations de cette édition, c'est également celui des conférences et débats du « Bateau Livre ».

Et n'oublions pas les livres ! Quelques 70 auteurs et illustrateurs dédicaceront leurs ouvrages sur les stands des maisons d'édition présentes.

Plus d'informations sur : www.festival-livre-rouen.fr



Le 15 décembre 2015 de 14 h à 17 h au Pôle Régional des Savoirs Mardi pédagogique du Crefor « Les mots du clic » un jeu éducatif et ludique



Venez découvrir les mots du clic, un jeu d'observation, d'acquisition du vocabulaire et de réflexion, qui se fonde sur l'analyse d'une photographie-œuvre d'art, d'une image publicitaire imprimée, affichée ou projetée.

Les mots du clic se placent au sein d'une démarche de progressivité des apprentissages, tant dans l'acquisition de vocabulaire que dans le développement d'un regard analytique porté sur des images didactiques et singulières. Il permet de toucher le public en cour d'apprentissage du français, en recherche notamment d'assimilation de vocabulaire, de mémorisation des mots adaptés au domaine de l'image et de développement des capacités à lire et écrire.

Description et inscriptions en ligne sur :

http://www.crefor-hn.fr/agenda/mardi-pedagogique/



Les 17 et 18 décembre 2015 - « Avec les publics en difficultés, faire produire pour faire »

Action de professionnalisation du Crefor Pôle Lutte contre l'illettrisme

Comment faire de la production des apprenants le vecteur des apprentissages fondamentaux ? Intervenant : Frédéric Bottois, Consultant-formateur - A.C.L.P (Articulation des Compétences Langagières et Professionnelles)

Description et bulletin d'inscription sur http://www.crefor-hn.fr/

Le programme de professionnalisation du 1er semestre 2016 est en ligne !

L'axe 5 concerne les actions de professionnalisation relatives aux savoirs de base et compétence clés

Lire le programme sur http://www.crefor-hn.fr/

IDEES DE LECTURES

Echec scolaire : La grande peur - Décrochage : prévenir, aider, accompagner

Julie Chupin, Philippe Meirieu - Autrement - 2013 - 206 p.



« On dit trop souvent d'un élève qu'il échoue parce qu'il n'est pas motivé, alors que, dans la plupart des cas, il n'est pas motivé simplement parce qu'on n'a pas su le faire réussir. » (Philippe Meirieu)

Transformer la spirale stérile de l'échec en cercle vertueux, telle est la gageure. Cette enquête nous apprend concrètement comment détecter les premiers signes de perte d'intérêt, comment aider et prévenir dès les prémisses du décrochage. Quels sont les recours possibles dans et hors les murs de l'école ? Ce guide à destination des parents, des enseignants et de tous les acteurs confrontés à cette question foisonne de pistes et d'expériences éclairantes, tout en analysant les causes et les enjeux d'un véritable phénomène de société.

Orphelin des mots

Gerard Louviot - XO Editions - 2014 - 236 p.



Il a grandi en Bretagne, dans une famille d'accueil. Enfant, Gérard est incapable de retenir une leçon et d'apprendre à lire. Tétanisé par la honte, il connaît, à l'école, l'humiliation du bonnet d'âne. Adulte, sa vie devient un parcours du combattant: prendre un train, signer un formulaire, lire un mode d'emploi, tout lui est impossible. A ce handicap invisible s'ajoute la peur d'être démasqué comme illettré. Seules les chansons de Renaud, son idole, l'aident à tenir bon. A 35 ans, ouvrier, Gérard l'avoue enfin à son patron: « Je ne sais pas lire ». Touché par la souffrance de cet homme, le chef d'entreprise lui offre la possibilité de prendre des cours. Plus qu'une libération, une renaissance. Aujourd'hui, à 46 ans, Gérard continue son apprentissage de la lecture et de l'écriture. Il dévore le dictionnaire, affiche sur ses murs des tableaux de conjugai son, écrit des poèmes pour sa femme et ses enfants.

Un bonheur et une passion des mots qu'il nous fait partager avec une joie contagieuse

Nous vous rappelons que le pôle lutte contre l'illettrisme du CREFOR met à la disposition de tous les acteurs de l'éducation, de la formation et de l'insertion des ressources pédagogiques :

- √ des ouvrages tout comme des revues traitant de l'illettrisme et de l'éducation au sens large,
- √des méthodes d'apprentissage (linguistique, calcul etc.),
- √ des CD-Roms éducatifs,
- √ainsi qu'une pédagoludothèque dont les jeux (boîtes et logiciels) peuvent également être empruntés.

Le fonds documentaire du pôle Lutte contre l'illettrisme du Crefor est consultable sur http://infodoc.crefor-hn.fr/



Pôle Lutte Contre l'Illettrisme

Pôle régional des Savoirs 115, boulevard de l'Europe BP 1152 76176 ROUEN Cedex 1

02.32.18.49.33

<u>.....</u>

lci@crefor-hn.fr

Retrouvez-nous sur: http://www.crefor-hn.fr

Directeur de publication :

Luc Chevalier, directeur du CREFOR

Comité de rédaction :

Chargée de mission régionale ANLCI:

Catherine Belmans

Responsable du Pôle Lutte Contre l'Illettrisme:

Jean-Philippe Mercier

Documentaliste:

Elise Dehays

Chargée de prévention :

Aïcha Talbi























Ce numéro a été réalisé par le Pôle Lutte Contre l'Illettrisme du CREFOR et la Chargée de mission régionale de l'ANLCI

Les articles sont publiés sous la responsabilité de leurs auteurs

Coordination: Elise Dehays PAO: Agnès Ercosman